

RENCONTRE AVEC BERNARD STIRN

Président du Conseil d'administration
de l'Opéra de Paris

Bernard Stirn au Conseil d'Etat

L'OPÉRA DE PARIS

Tout d'abord quelques chiffres concernant l'Opéra national de Paris, un "EPIC" créé en 1994 et placé sous la tutelle du ministère de la Culture, qui, rappelons-le, se partage pour l'opéra et la danse entre le Palais Garnier (1875) et l'Opéra Bastille (1990).

En 2013, ce furent dix-neuf spectacles lyriques, dont six nouveautés, pour un total de cent soixante-huit représentations et quinze programmes chorégraphiques, dont trois créations mondiales, pour un total de cent soixante-trois représentations. Un public total de plus de huit cent mille personnes, un taux de remplissage de 95%, plus de sept cent mille visiteurs et près d'un million trois cent mille spectateurs à la télévision ou au cinéma.



INTERVIEW (mai 2014)

Bernard Stirn nous reçoit dans son bureau du Conseil d'État où il est président de la section

du Contentieux (qui assure la fonction de juge des actes des administrations). Il est de coutume que certains membres du Conseil d'État assurent parallèlement d'autres mandats. C'est ainsi qu'il accepta de présider le Conseil d'administration de la Caisse de retraites de l'Opéra de Paris en 1996. Ce fut historiquement la seconde Caisse de retraite française, créée sous Louis XIV (après celle des Invalides), et donc la première à verser une retraite à des femmes ! (Chanteuses, danseuses). Ce mandat lui permit de mieux connaître l'Opéra de Paris et de se familiariser notamment avec les représentations syndicales.

LA FONCTION

En 2001, Catherine Tasca, alors ministre de la Culture et de la Communication, lui proposa ce poste à l'Opéra de Paris, son prédécesseur Jean-Pierre Leclerc étant atteint par la limite d'âge. Il termina ce mandat puis fut renommé deux fois pour cinq ans en 2004 et 2009. Le mandat actuel est renouvelable en juin prochain (par décret en Conseil des ministres). Le Conseil d'administration se tient chaque trimestre, une fois à Garnier, sinon à Bastille ou parfois dans d'autres lieux de l'institution (École de danse, atelier Berthier...). Il est composé de cinq représentants de l'État, de quatre représentants du personnel et de deux personnes "qualifiées" (actuellement, Patricia

Barbizet et Stéphane Richard). Il a pouvoir de validation tant du budget que de la programmation. L'exécution est entièrement confiée au Directeur, mais ce dernier est tenu de venir défendre devant le Conseil tant sa programmation que son budget, les deux étant évidemment très liés. En outre, quatre comités financiers plus retreints se tiennent entre les quatre séances plénières. Le président a également un rôle de représentation de l'institution, lors de commémorations, d'événements spéciaux (visites de personnalités étrangères), comme vis-à-vis des mécènes. Il nous confie qu'un de ses rôles importants est de mettre du "lien" dans l'organisation, par exemple dans le cas d'un problème avec une tutelle.

Bernard Stirn estime avoir beaucoup de chance de ne travailler qu'avec des Directeurs de la plus grande qualité (successivement Hugues Gall, Gérard Mortier, Nicolas Joël, Stéphane Lissner). En ce qui concerne le fonctionnement de l'institution, il constate que les relations sociales se sont apaisées : les syndicats ont délaissé une culture de la grève, ou au moins du préavis de grève, sans doute grâce aux efforts de la DRH. Depuis quelques années, le personnel bénéficie d'un intéressement aux résultats.

Rappelons deux autres entités importantes de l'institution : l'Atelier lyrique, programme de perfectionnement destiné à de jeunes chanteurs en début de carrière et à des pianistes se préparant à la profession de chefs de chant ; et l'École de danse, créée sous Louis XIV et depuis lors entièrement gratuite, hors internat.

FRÉQUENTATION

Si les Présidents de la République délaissent l'institution depuis Valéry Giscard d'Estaing, de nombreuses personnalités politiques la fréquentent de façon plus ou moins assidue : Roselyne Bachelot, Xavier Darcos, Lionel

Jospin, Jacques Toubon, Renaud Donnedieu de Vabres, Manuel Valls, etc. et l'un des plus fins connaisseurs du ballet -notamment contemporain- : Edouard Balladur.

Ce qui nous a le plus surpris est d'apprendre que la moyenne d'âge du public est passée en une dizaine d'années de cinquante à environ quarante ans ! " L'opéra se porte bien en France et à Paris ".

Le taux de remplissage est quasiment maximal pour l'opéra (taux moyen de 96% - huit cent mille places vendues par saison. Seule exception l'an dernier : un taux de 55% pour "l'Affaire Makropoulos"). Quant au ballet à Garnier, il refuse du monde à chaque représentation... Du point de vue des recettes, les deux plus grands succès récents ont été "Les Noces" (reprise du spectacle de Giorgio Strehler) et "le Barbier de Séville" (mise en scène de Coline Serreau).

Bernard Stirn insiste sur l'importance des subventions de l'État : "On pourrait remplir la salle toute l'année uniquement avec les grands titres de Mozart, Rossini et Verdi".

PROGRAMMATION

L'Opéra de Paris assure en moyenne cinq à six créations de nouveaux spectacles sur un total annuel de vingt-et-un. Les subventions de l'État permettent d'assurer un équilibre entre création de nouveaux spectacles et reprises, entre répertoire et création, entre spectacles difficiles et plus grand public. Je me suis bien sûr fait l'avocat de la création de nouveaux opéras ; si trois créations mondiales ont été données ces trois dernières années (Boesmans, Fénelon, Mantovani), il n'y en a pas dans la saison actuelle, dite "de transition" entre deux directeurs. "Un des problèmes de la création d'un opéra contemporain est que l'on est pas sûr qu'il y en aura une reprise". Mais Bernard Stirn assure qu'il y aura au moins une création tous les deux ans.

BUDGET

De près de deux cent millions d'euros, le budget a connu deux évolutions concomitantes : la baisse modérée mais régulière des subventions de l'État et la croissance des recettes propres : ces dernières sont ainsi passées d'un niveau de 65 à 70% avant la construction de Bastille à environ 50% récemment. Bernard Stirn estime que les recettes propres atteindront un niveau de 60% dans les dix prochaines années. La part du mécénat s'est accrue, passant en dix ans de trois à douze millions d'euros (un exemple remarquable étant la "ceinture de lumière" de Garnier, dont la réfection a été financée à 100% par le mécénat, notamment en provenance du grand public).

DIVERSIFICATION

Des recettes sont venues s'ajouter à celles de la billetterie : le restaurant de l'opéra Garnier, sa boutique, les visites sont venues s'ajouter aux recettes générées par les ventes de CD / DVD, retransmissions radio ou TV (France télévision, Arte, Mezzo). Un accord de diffusion a été conclu en 2012 avec le réseau UGC participant: cent vingt mille spectateurs ont pu ainsi voir huit spectacles et trois ballets en 2013. Cette même année a été lancé le programme "Opéra d'été", en partenariat avec l'Association des Maires de France, permettant à plus de cinq mille personnes d'assister à deux projections gratuites, sur grand écran et en plein air, de "Carmen" sur leur lieu de villégiature. Des développements à l'international sont à l'étude (Japon), notamment pour le ballet où le problème de la langue ne se pose

pas. Bernard Stirn nous confie que Stéphane Lissner est très intéressé par le numérique et que de nouveaux développements dans ce domaine seront à l'étude. Sa seule inquiétude porte sur le renouvellement des générations dans les nombreux métiers techniques de l'opéra (costumiers, décors...) : des actions sont menées avec l'Éducation nationale pour assurer la pérennité.

PHILIPPE JORDAN

Son œil s'illumine à l'évocation du Directeur musical : c'est pour lui un grand atout et sans doute le meilleur Directeur musical qu'ait connu l'Opéra de Paris. Je me permets deux anecdotes : un concert Mozart, il y a bien longtemps, dirigé par Karl Munchinger : c'est tout juste si les instrumentistes ne jouaient pas à la belote pendant l'exécution... et le bonheur de voir leurs successeurs donner toute leur concentration et leur talent lors d'une seule Générale dirigée l'an dernier par Philippe Jordan... Il était franchement épaté de voir ce dernier capable de diriger "Tristan" et "La Flûte" dans la même semaine. Outre une intégrale des symphonies de Beethoven pour la prochaine saison, Philippe Jordan dirigera lui-même un programme pour accompagner le ballet. Une réflexion pourrait d'ailleurs être menée pour donner plus de concerts symphoniques à Bastille.

Thierry VAGNE

Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial